

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT



Le Conseil départemental élabore son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) relatif aux routes départementales du Loiret supportant un trafic annuel supérieur à 3 millions de véhicules, tel que prévu par le Décret n° 2006-361 du 24 mars 2006.

L'objectif : optimiser sur un plan technique, stratégique et économique les actions à engager afin d'améliorer les situations critiques et préserver la qualité des zones de ressourcement du Département.

**Le projet PPBE sera mis à disposition du public
du 15 avril 2017 au 15 juin 2017**

> à l'Hôtel du Département à Orléans
> sur le site : www.loiret.fr

Les personnes qui le désireront pourront consigner leurs observations

- > sur **le registre** d'enquête ouvert à cet effet à l'Hôtel du Département ;
- > en **les adressant par courriel à votreavis.consultation-PPBE@loiret.fr**
- > **ou par écrit** à l'adresse suivante : Département du Loiret
Direction de l'ingénierie et des infrastructures • Service entretien et sécurité
3, rue Chateaubriand • 45100 Orléans

Les remarques du public seront ensuite considérées et le PPBE final arrêté par l'Assemblée Départementale. Une mise en ligne du document est prévue à l'issue de la démarche.

